

## Paref. La réduction de la vacance s'est poursuivie

19 septembre 2009

Investir Hebdo

« Paref est une foncière exploitant un patrimoine diversifié d'immeubles, situés en grand partie dans la région parisienne. Elle gère aussi plusieurs SCPI et OPCI pour le compte de tiers. Malgré une conjoncture plus difficile et l'apparition de quelques créances douteuses, la société est parvenue à améliorer le taux d'occupation de ses immeubles au premier semestre 2009. Celui-ci est ainsi passé de 93 % au 31 décembre dernier à 95 % fin juin. Les revenus locatifs du semestre reflètent d'ailleurs cette bonne dynamique, puisqu'ils ont progressé de 14,4 %, à 8,9 millions d'euros, alors que l'indexation des baux existants n'a entraîné qu'une hausse de 6 %. La rentabilité s'est aussi nettement améliorée. Ainsi, le résultat brut d'exploitation a progressé de 30 % grâce à d'importants efforts consentis en matière de charges de personnel et de frais généraux. (...) L'endettement financier net représentait fin juin 65 % de la valeur du patrimoine, alors que la limite à ne pas dépasser dans le cadre des emprunts bancaires de la société a été portée à 70 %. Lors de la présentation des comptes aux analystes financiers, le président de la société a par ailleurs précisé que « 2 € constituera un minimum pour le dividende 2009 » et que les actions autodétenues seront annulées avant le mois d'avril. (...) »

